

LE CAFE QUI STIMULE AGREABLEMENT



QUI dissipe la fatigue,
éveille les idées,
chasse la tristesse.

Le Café de Madame Huot

Pur, Fort, à l'Arôme exquis.

C'est le Café favori de tous les vrais amateurs
de BON CAFE.

Il s'en est bu plus d'un million et demi de tasses: n'est-ce pas là un témoignage
indiscutable en faveur de sa haute qualité. Demandez-le à votre fournisseur.

40c. la Boîte. 2 Boîtes pour 75c.

LA CIE E. D. MARCEAU, LIMITEE, Thés, Cafés, Epices, Vinaigres en Gros
281-285 rue SAINT-PAUL, MONTREAL, Canada.

Librairie Beauchemin

A responsabilité limitée

- LETTRES DU P. DIDON à Mademoiselle V... 27e édition, 1 vol. in-12..... 0.88
- LETTRE DU P. DIDON à un ami. 1 vol. in-12..... 0.88
- L'EDUCATION PRESENTE. Discours à la jeunesse par le P. Didon. 1 vol. in-12. 0.88
- INDISSOLUBILITE ET DIVORCE. Conférences de Saint-Philippe du Roule, par le P. Didon. 1 vol. in-12... 0.88
- LA FOI ET LA DIVINITE DE JESUS. Conférences prêchées à l'église de la Madeleine. Carême de 1892, par le P. Didon. 1 vol. in-12..... 0.88
- EN TERRE SAINTE, par Mademoiselle Th. V (Thérèse Vianzone), 1 vol. in-12, illustré..... 0.88
- HENRI DIDON, par Jaël de Romano, 1 vol. in-12..... 0.88

Librairie Beauchemin

(A responsabilité limitée)

256 rue St-Paul. - - - - Montréal

LE PACIFIQUE CANADIEN

Les trains partent de Montréal,

DE LA CARE WINDSOR

- BOSTON, LOWELL, a9.00 a.m., a7.45 p.m.
- SPRINGFIELD, HARTFORD, b7.45 p.m.
- TORONTO, CHICAGO, b9.05 a.m., a10.00 p.m.
- OTTAWA, b8.45 a.m., a10.10 a.m., c8.55 a.m., b4.00 p.m., a9.40 p.m., a10.10 p.m.
- SHERBROOKE, b8.30 a.m., (1) 1.25 p.m., b4.30 p.m., d7.25 p.m.
- HALIFAX, ST. JOHN, N.B., d7.25 p.m.
- ST. PAUL MINNEAPOLIS, a9.40 p.m.
- WINNIPEG-VANCOUVER, a10.10 a.m., a10.10

DE LA CARE VIGER

- QUEBEC, b8.55 a.m., a2.00 p.m., a11.30 p.m.
- TROIS-RIVIERES, a8.55 a.m., a2.00 p.m., b5.10 p.m., a11.30 p.m.
- SHAWINIGAN FALLS, b2.00 p.m.
- OTTAWA, b8.25 a.m., b6.10 p.m.
- JOLIETTE, b8.00 a.m., b8.55 a.m., 1-2.20 p.m., b5.45 p.m.
- ST-GABRIEL, b8.55 a.m., (1) 2.20 p.m., b5.45 p.m.
- STE-AGATHE, c8.30 a.m., b8.45 a.m., c9.15 a.m., (1) 1.10 p.m., (1) 1.40 p.m., b4.40 p.m., b5.35 p.m.
- NOMININGUE, R8.45 a.m., c9.15 a.m., 1-1.10 p.m., b4.40 p.m.

(a) Quotidien. (b) Quotidien, excepté les dimanches. (c) Dimanche seulement. (d) Quotidien, excepté le samedi. (1) Samedi seulement. (R) Lundi, mercredi et vendredi.

A.-E. LALANDE, agent des passagers pour la ville. Bureau des billets de la ville, 129 rue St-Jacques, voisin du Bureau de Poste, Montréal.

BILLETS DE PASSAGE SUR STEAMERS SUR L'ATLANTIQUE ET LE PACIFIQUE.

PRENEZ LES

Capsules Crésobene

ANTISEPTIQUES-VOLATILES.

Pour faire à pleine bouche, une inhalation salulaire pour vos Bronches et vos Poumons. Ainsi vous vous préserverez et vous vous guérirez. Evitez les imitations, les contrefaçons et les vieux produits qui n'ont rien de volatil. Evitez les inhalations de fantaisie.

Inhalez dans vos Bronches et vos Poumons

les principes antiseptiques que dégagent les CAPSULES CRESOBENE. C'est la seule inhalation naturelle et pratique.

C'est le seul produit antiseptique et volatil tout à fait inoffensif qui puisse prévenir ou guérir infailliblement les Maux de Gorge, Enrouements, Rhumes, Gripes, Influenza, Bronchites, Catarrhes, Asthmes, Emphysèmes, Pneumonies, etc.

En vente dans toutes les pharmacies, au prix de 50 c. le flacon. Envoyées aussi par la malle sur réception du prix, en s'adressant à

M. ARTHUR DECARY,
PHARMACIEN,

Dépositaire-général, coin des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine, Montréal.

Un régiment passe, musique en tête.

Toto demande:

—Dis-donc, maman, à quoi servent les soldats qui ne font pas de musique?

Commencement d'anecdote racontée par un Marseillais au bord de la mer:

—La première fois que je me suis noyé...."

"The Cook's Favorite"

POUDRE A PATE

LA MEILLEURE AU MONDE

Lisez le certificat de ses qualités, par l'analyste public du Gouvernement: Montréal.

Messieurs,
Je certifie par les présentes que j'ai analysé et essayé d'une MANIERE PRATIQUE, un paquet de la poudre appelée "THE COOK'S FAVORITE", je trouve que c'est une excellente poudre à pâte, SANS EGALE, prompte dans ses effets et économique.

Les ingrédients chimiques sont NEUTRES, et elle ne contient AUCUN INGREDIENT MAL-SAIN ou REPROCHABLE, au contraire, les phosphates combinés sont des ELEMENTS NATURELS dans la nourriture du lait et du pain.

Votre etc.,

JOHN BAKER EDWARDS,

Ph. D.D., C.L., P.C.S.

Analyste Public,
Montréal.

Janvier 1888.

A vous toutes, lectrices de ce journal, nous recommandons l'essai de cette Poudre et vous n'en voudrez plus jamais une autre qu'elle. Avec cette poudre vous détrempez votre farine et vous la conservez des semaines en la gardant au frais. C'est la seule Poudre à pâte qui vous le permette; n'est-elle pas un bienfait pour toute maîtresse de maison. Voyez nos circulaires. The COOK'S FAVORITE est très pure, très économique et à bas prix. Les biscuits faits avec cette Poudre se gardent plus longtemps frais. Souvenez-vous que nous en sommes les seuls manufacturiers.

J. J. DUFFY & CO.

375 rue Saint-Paul

MONTREAL

Fleurs fraîches!

Reçues tous les jours chez

ED. LAFOND

Le fleuriste des théâtres

409 rue Sainte-Catherine Est

Tout ouvrage exécuté à des prix modérés. Tél Bell Est 1949

Synopsis des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba, ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non réservée, peut être inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de 18 ans, pour l'étendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci-dessous:

(1) Une résidence de six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.

(2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé) du homesteader réside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de résidence sera remplie si la personne demeure avec le père ou la mère.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possédée par lui dans le voisinage de son homestead, la condition de résidence sera remplie par le fait de sa résidence sur la dite terre.

Un avis de six mois par écrit devra être donné au Commissaire des terres fédérales à Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY,

Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.